



**Procès-verbal de la réunion conjointe des comités scientifiques
du bachelor et du master en sociologie,
Mardi 21 février 2017 à 14h15, salle M4276**

Présents: Mathilde Bourrier, Claudine Burton-Jeangros, Sandro Cattacin, Noémie Schorer, Martina Von Arx, Stefan Heeb (PV), Loïc Pignolo, Eric Widmer

Excusés: Cornelia Hummel, Mathieu Petite, Mélina Duret (remplacée par Noémie Schorer)

1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers

- L'ordre du jour est adopté. Ajout : Traitement et circulation du PV: il est demandé à Loïc de vérifier auprès de Blaise si un espace électronique de stockage accessible par tous les membres du département et de l'institut pouvait être réaménagé.

2. Critères d'évaluation des PDR et rapport de soutenance (Stefan et Loïc)

- Loïc et Stefan exposent leur proposition. Divers commentaires sont reçus. Il est demandé à Loïc et Stefan de proposer une nouvelle version intégrant ces commentaires pour la prochaine séance.

3. Plan bachelor 2017-18

- Cours de Sociologie de la consommation ouvert
- Cours Age, genre et parcours de vie fermé
- Réservations de salles pour séances ponctuelles de tutorats: deux plages horaires seront réservés à cet effet

4. Master

- Forums et ateliers: flexibilité pour les Professeurs en charge du forum et de l'atelier de se coordonner avec d'autres Professeurs pour d'éventuels changement de planning au cours des années

- Atelier 2017 sera donné par Mathilde ou Claudine. Décision en attente. Les ateliers suivants seront donnés ainsi : Eric 2018, Lucio 2019, Sandro 2020, Mathilde ou Claudine 2021
- Forums : 2018 Eric, 2019 Marlyne Sahakian, suite à discuter

5. Divers

- Martina Von Arx demande clarification sur le retard de l'introduction du certificat en méthodes qualitatives, en raison des implications pour les étudiants. Sandro Cattacin assure qu'il y a une volonté de garantir l'ouverture du certificat en 2018. Martina Von Arx est moyennement satisfaite de la réponse.
- Noémie Schorer demande par rapport à une formalisation du délai de soumission du PDR en plus de la possibilité (cf. PV 13.12.2016) de négocier avec le directeur du PDR. Claudine Burton-Jeangros répond que la marge de manœuvre déjà offerte devrait suffire.

- 6. Prochaine séances

- 11 avril 2017 14h15
- 16 mai 2017 14h15
- 03 octobre 2017 14h15
- 12 décembre 2017 14h15